



## Bulletin d'adhésion 2020

M. Mme Nom .....Prénom .....

Adresse principale

.....  
.....

Téléphone fixe .....

Mobile.....

Adresse mail (lisible)

.....

Désire adhérer à l'association Musique et Patrimoine en Pays du Mont Blanc

L'adhésion donne à l'adhérent la qualité de Membre et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association. L'Association Musique et Patrimoine en Pays du Mont Blanc est reconnue d'intérêt général, il sera délivré annuellement un reçu fiscal qui permettra au donateur de faire valoir ses droits auprès de l'administration fiscale. Les donateurs pourront ainsi déduire le montant des sommes versées à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de leur revenu imposable (conformément aux dispositions fiscales en vigueur à la date du don).

Je règle - je renouvelle- le montant de mon adhésion 20.00 € Individuelle ..... 30.00€ Famille .....

Je fais un don d'une somme de : .....€

Fait à ..... le.....2020

Signature :

Merci de nous renvoyer ce formulaire complété accompagné de votre règlement à l'adresse suivante:

Musique et Patrimoine en Pays du Mont Blanc

BP 34

74170 Saint Gervais

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles ne seront ni vendues ni échangées. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.